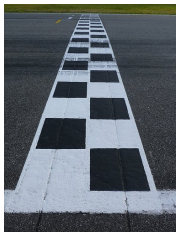

Le 21 juin 2018

Atelier « Les fondamentaux du contrat d'édition » 2018

L'Agence renouvelle cet atelier juridique d'une demi-journée destiné aux éditeurs pour faire le point sur les clauses essentielles du contrat d'édition.

Ouvrage collectif ou de collaboration, rémunération proportionnelle ou forfaitaire, durée et étendue de la cession, clause numérique, réédition des comptes... Autant de sujets et de questions qui seront abordés durant cet atelier destiné aux éditeurs.

De la nécessité d'établir un document contractuel pour toute publication, y compris les primes offertes dans le cadre d'opérations commerciales et promotionnelles, aux clauses obligatoires, sans lesquelles le contrat est nul et non avenu, en passant par le cadre législatif, les usages et la jurisprudence, toutes ces questions essentielles seront traitées durant l'atelier qui sera dirigé par Maître Albane Lafanéchère du Cabinet Colbert Avocats (Lyon).

Éligibilité

La maison d'édition est installée en Auvergne-Rhône-Alpes et les publications font l'objet de contrats à compte d'éditeur.

La maison a au moins 5 titres publiés au catalogue (hors livres de commandes, hors ouvrages dont l'éditeur est l'auteur).

La maison a un système de diffusion-distribution organisé qui passe par la librairie.

La maison respecte la charte des éditeurs de la région : Charte des éditeurs

Les autres profils d'éditeurs sont acceptés selon le nombre de places disponibles.

Prérequis

Destiné aux éditeurs de la région, cet atelier nécessite une connaissance et une pratique des contrats d'édition et de cession.

Inscription

L'inscription à l'atelier est gratuite et obligatoire. Le nombre de places est limité.

Demande d'inscription en ligne via le formulaire suivant : Les fondamentaux du contrat d'édition 2018

Votre inscription vous sera confirmée dans les jours qui suivent.

Pour plus d'informations sur l'éligibilité, contactez **Narges Temimi**, chargée de mission Économie du livre : n.temimi@auvergnerhonealpes-livre-lecture.org

Calendrier et format des ateliers

L'atelier se déroulera le jeudi 21 juin de 14h à 17h dans les locaux de l'agence, au 25 rue Chazière, 69004 Lyon.